

Rennes, le 19 juillet 2010

L'économie bretonne en chiffres, Ses entreprises et ses actifs au sein des territoires vient de paraître

A travers *L'économie bretonne en chiffres*, la Conférence des chambres économiques de Bretagne (COCEB) propose un outil commun d'information sur les entreprises et les actifs qui composent le tissu économique régional.

Alimenté, pour l'essentiel, à partir des sources d'information propres aux réseaux consulaires (Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de métiers et de l'artisanat, Chambres d'agriculture), ce document vise à fournir aux décideurs politiques et socio-économiques un support d'information global et cohérent. Global, par l'addition des périmètres de compétence de chacun des réseaux. Cohérent, par un traitement spécifique destiné à éviter les doubles comptes.

Ce panorama précis et détaillé présente de façon homogène les données bretonnes de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services, avec des comparaisons avec l'économie française, permettant de mieux situer la place occupée par la Bretagne. Une déclinaison infrarégionale des données présentées permet également de rendre compte de la diversité des situations propres aux pays qui structurent notre espace régional.



Ce document, **accessible en version numérique**, est disponible en téléchargement sur les sites de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, de la Chambre régionale d'agriculture et de la Chambre régionale de métiers et de l'Artisanat.

www.bretagne.cci.fr
www.bretagne.synagri.com
www.crma-bretagne.fr

>> **Quelques caractéristiques du tissu économique breton ...**

- Plus de **150 000 établissements** sont en activité en 2009 en Bretagne, soit 4,6% du total national. Plus de la moitié d'entre eux appartiennent au secteur tertiaire (commerce et services), un quart des établissements exercent leur activité dans l'industrie ou la construction et 20% sont des exploitations agricoles. Un établissement sur trois relève de l'artisanat.
- Toutes activités confondues, **six pays** (Rennes, Cornouaille, Brest, Vannes, St Briec et Lorient) **concentrent plus de 50% des établissements** présents sur le territoire breton. Dans plus de la moitié des pays, principalement ceux du littoral, à l'exception de Rennes, les activités dominantes sont les activités de services. L'agriculture occupe la première place en nombre d'établissements dans huit pays bretons : Brocéliande, Fougères, Guingamp, Ploërmel, Pontivy, Vitré, Centre Bretagne et Centre-Ouest Bretagne.

- Les **chefs d'entreprise bretons** sont majoritairement des hommes (76%), âgés en moyenne de **47 ans**.
- Plus de **la moitié des établissements du secteur privé non agricole n'ont pas de salarié (54%)**. Cette part atteint 60% en agriculture. Parmi les établissements employeurs, 90% ont moins de 20 salariés et représentent 33% des effectifs salariés. A l'inverse, les établissements **de plus de 50 salariés** ne pèsent **que 4% du parc**, mais occupent **49% des emplois salariés** bretons.
- Avec plus de **900 000 emplois salariés**, la Bretagne totalise 4,6 % des emplois salariés français. Plus des deux tiers de ces emplois relèvent du tertiaire marchand (services et commerce), 19 % de l'industrie, 8,5 % du bâtiment et 3 % de l'agriculture.
- L'emploi salarié est fortement concentré : **plus de quatre salariés sur dix** travaillent sur le territoire de seulement **trois pays** (Rennes, Brest et Cornouaille). Quel que soit le pays, les services sont les principaux pourvoyeurs d'emploi et représentent entre 35 et 65% de l'effectif salarié, à l'exception cependant des pays du Centre-Bretagne et de Vitré-Porte de Bretagne où l'activité industrielle occupe plus de salariés que les services.

>> ... et de sa dynamique récente,

- Près de **12 000 établissements** ont été **créés** et **4 500 repris** en 2008, en Bretagne. Quatre grands moteurs de la création d'établissements en Bretagne : la construction, les services aux entreprises, le commerce de détail hors alimentaire spécialisé et les activités financières et immobilières. La reprise d'entreprise concerne plus particulièrement les activités agricoles et l'hôtellerie-restauration.
- **1/3 du total des créations et reprises bretonnes** se concentrent au sein de **trois pays** : Rennes (13%), Cornouaille (11%) et Brest (10%).
- La **prédominance** du poids relatif **des services** dans l'ensemble des créations et reprises se vérifie dans chacun des **21 pays bretons**.
- Il existe peu de différence entre l'âge moyen des créateurs (40 ans) et celui des repreneurs (39 ans).
- Les reprises intervenues en 2008 ont permis de préserver 6 800 emplois salariés, dont plus de 2 000 dans l'artisanat. 54% des emplois sauvegardés se situent dans des entreprises de 2 à 9 salariés.

>> ... et à venir.

- **Plus de 34 500 entreprises** vont être à **reprendre** en Bretagne **dans les cinq prochaines années** (dirigeants âgés de 55 ans et plus en 2008).
- D'une manière générale, l'éventualité d'une transmission dans les 5 ans concerne **près d'1 entreprise bretonne sur 4** (24%). D'un pays à l'autre, la proportion d'entreprises à reprendre oscille dans une fourchette allant de 20% (Brocéliande, Ploërmel Cœur de Bretagne) à 27% (Cornouaille).
- **La majorité** (59%) des entreprises susceptibles d'être reprises (hors agriculture) ont **été créées il y a plus de 10 ans**.
- Le détail des secteurs d'activité révèle cinq grands secteurs à fort potentiel de reprise en Bretagne : la construction avec 4 265 entreprises (dont 89% dans l'artisanat), le commerce de détail hors alimentaire spécialisé (3 306 entreprises), l'hôtellerie-restauration-café (2 836), les activités financières et immobilières (2 646), et les services aux entreprises (2 392). En agriculture, toutes activités confondues, 8 427 exploitants agricoles vont arriver à l'âge du départ à la retraite dans les 5 ans à venir.

Contacts :

Stéphanie BENVEL – Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne – Tél : 02 99 25 41 04
 Hervé VITERBE – Chambre régionale de métiers et de l'artisanat – Tél : 02 23 50 15 20
 Anne BERTAGNOLIO – Chambre régionale d'agriculture – Tél : 02 23 48 27 85